RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

ELECTIONS des 25 et 26 novembre 2026
Conseil scientifique et pédagogique de l'Ecole Universitaire de Recherche CREATES
COLLEGE Etudiants

PROCES VERBAL de PROCLAMATION des résultats

VU le Code de l'éducation et notamment ses articles L719-1, L719-2, et D719-1 et suivants,

VU le Décret n° 2011-595 du 26 mai 2011 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique de l'Etat,

VU le Décret n° 2019-785 du 25 juillet 2019 modifié portant création d'Université Côte d'Azur et approbation de ses statuts,

VU le Règlement Intérieur d'Université Côte d'Azur,

VU l'arrêté DAJIM n° 73/2026 en date du 14 octobre 2026 portant organisation des élections partielles pour le collège Etudiants au COSP de l'EUR CREATES,

VU les procès-verbaux de dépouillement du scrutin en date du 26 novembre 2026,

Nombre de sièges 5 titulaires et 5 suppléants

Nombre d'électeurs sur la liste électorale 4109

Nombre de bulletins dans l'urne 459

Taux de participation 11,17 %

Nombre de suffrages valablement exprimés 275

Nombre de bulletins blancs 184

Nombre de bulletins nuls (hors blancs) 0

Quotient électoral 55,00

PROCLAME ELU.E.S à la date du 27 novembre 2026

Liste et nombre de suffrages	Candidats	Résultat
Liste Bouge ta fac 275	1. Monsieur Talis DE FRANCESCHI	Titulaire
	2. Madame Laureen BLONDEL	Titulaire
	3. Monsieur Nolan WIKLIK-LATOSINSKI	Titulaire
	4. Madame Victoria GRACA PARADINHA	Titulaire
	5. Monsieur Daniel MAKENGO	Titulaire
	6. Madame Amandine JACOB	Suppléante
	7. Monsieur Dorian DI COSMO	Suppléant
	8. Madame Célia BOUNEMRI	Suppléante

En application des dispositions des articles D.719-38 et suivants les parties souhaitant se pourvoir contre la présente décision devront saisir la Commission de Contrôle des Opérations Electorales au plus tard le 5ème jour suivant la proclamation des résultats et le Tribunal Administratif de Nice au plus tard le 6ème jour suivant la décision de la Commission de Contrôle des Opérations Electorales

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

Dates du scrutin : du 25/11/2026 au 26/11/2026
Tous les sièges sont attribués et l'élection est finalisée

Fait à Nice le 27 novembre 2026

Pour le Président d'Université Côte d'Azur
et par délégation
La Directrice Générale des Services Adjointe
Ressources Humaines et Modernisation
Florence PISANO

En application des dispositions des articles D.719-38 et suivants les parties souhaitant se pourvoir contre la présente décision devront saisir la Commission de Contrôle des Opérations Electorales au plus tard le 5ème jour suivant la proclamation des résultats et le Tribunal Administratif de Nice au plus tard le 6ème jour suivant la décision de la Commission de Contrôle des Opérations Electorales